

## Ecole de Musique : Accordances

---

### Mise en place du protocole relatif aux mesures de sécurité sanitaire adaptées pour les enseignants, les élèves et leur famille :

Préambule : mail reçu de notre assureur la C.M.F. le Mercredi 09 Septembre 2020 :

Chères adhérentes, chers adhérents,

A l'heure de la reprise des activités, vous êtes nombreux à vous interroger sur le cadre légal et les mesures à mettre en place pour vos cours et répétitions.

Pendant tout l'été, la C.M.F. et les différentes têtes de réseau de pratiques artistiques ont travaillé activement, en collaboration avec la D.G.C. A. (Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture), afin d'établir des protocoles de reprise validés par le Ministère. Le guide [Préparation de la rentrée dans les conservatoires classés et les lieux d'enseignements artistiques](#) vient d'être publié sur le site du Ministère, et pourra donc vous apporter de nombreuses réponses à vos questions.

Par ailleurs le [décret 2020-1096 du 28 août 2020, paru au Journal Officiel du 29 août 2020](#), est venu modifier certaines dispositions du [décret n°2020-860 du 10 juillet 2020](#), notamment confirmer l'autorisation de la reprise des activités artistiques, sous réserve du respect de certaines mesures.

## 1 Avant de venir à l'école de musique

### 1°. Prise de température avant de venir à l'école de musique « Accordances ».

Si température et /ou toux (symptôme connue du coronavirus) : **ne pas venir mais prévenir par téléphone** : 06.70.51.28.40 et/ou courriel : [direction.md@syrenor.fr](mailto:direction.md@syrenor.fr)

**Consulter Annexe 1 : Préconisations du Ministère des Solidarités et de la Santé de ce protocole (pages 7/11 et 8/11).**

## 2 A votre arrivée devant le bâtiment utilisé par l'école de musique

### 1°. Port d'un masque obligatoire dans les lieux communs (escaliers, couloirs, cour).

Les masques mis à disposition du personnel doivent être changés au **bout de 4 heures d'utilisation continues.**

**Avant de prendre le masque** : se laver les mains puis frictionner avec du gel hydro alcoolique puis mettre le masque et à partir de cet instant ne portez plus les mains sur le masque.

**Remarques** : Le port du masque ne dispense pas des règles d'hygiène habituelles pour limiter la contagion. Le masque doit rester en place une fois posé et ne plus être touché. *"Une fois enlevé, il ne doit pas être réutilisé. Il doit être changé immédiatement chaque fois qu'il est souillé, mouillé ou mal positionné sur le visage"*, précise le Ministère de la Santé.

Au-delà de la durée garantie de protection, il faut le jeter à la poubelle en prenant garde de ne pas toucher le masque lui-même, potentiellement contaminé, et de ne manipuler que les ficelles qui permettent de le maintenir

**Eviter de se toucher les yeux, le visage : sinon se laver les mains.**

### 2°. Arrivée dans le bâtiment utilisé par l'école de musique « Accordances », utiliser le gel hydro alcoolique mis à votre disposition dans l'entrée pour vous désinfecter les mains.

**Consulter Annexe 2 : lavage des mains à la fin de ce protocole (page 10/11).**

**Consulter Annexe 3 : règles du port de masque chirurgical à la fin de ce protocole (page 11/11).**

## 3 Déroulement des cours

### 1°. Chaque enseignant devra accueillir les élèves devant l'entrée du bâtiment communal.

**Aucun parent d'élèves ne doit entrer dans le bâtiment.**

### 2°. Lavage ou désinfection des mains obligatoires entre chaque cours. Au début et à la fin.

### 3°. Garder le mètre de distance entre chaque personne. 2 mètres de distance pour les instruments à Vents.

### 4°. Aération des salles

A la fin des cours : Désinfecter tout le matériel qui a été utilisé par l'élève et vous (pupitres, chaises, tables, instruments à utilisation collective, poignées de porte et de fenêtres). Un spray désinfectant et un chiffon sont mis à votre disposition et sont utilisés individuellement (chaque enseignant conserve ce matériel et le transporte dans chaque lieu de cours et dans chaque commune). Ce chiffon est à laver par vos soins chaque fin de semaine.

L'utilisation de 2 salles en alternance par un enseignant qui dispense plusieurs cours à suivre, permet de respecter l'aération de 15 minutes entre chaque cours.

### 5°. Accompagner les élèves à la sortie du bâtiment.

Le règlement intérieur signé par chaque famille stipule à l'article 2-5 : *engagements des parents et de l'élève*, que chaque parent doit être présent à l'heure de la fin du cours devant le bâtiment

communal, *excepté pour les familles qui ont fourni une décharge écrite relative à des élèves mineurs autorisés à venir et à rentrer seul chez eux.*

Dans le contexte actuel et en application des protocoles sanitaires communaux tout parent qui serait en retard pour venir chercher son enfant devra attendre la fin du cours suivant pour récupérer son enfant

#### 4 Kit des enseignants

- 2 chiffons microfibrés pour nettoyer tout ce qui sera touché par vous et les élèves
- Pulvérisateur contenant un produit virucide.
- Masques Syrenor en tissu à changer toutes les 4 heures.
- 1 solution hydroalcoolique

**Ce Kit est à retirer au bureau de la Directrice le 1<sup>er</sup> jour de vos cours sur Pacé.**

#### 5. Nettoyage des instruments à usage collectif :

Utilisation de votre pulvérisateur spécifique avec vos 2 chiffonnettes microfibrés dans les salles concernées.

Concernant les instruments de musique la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale a publié un guide détaillé d'entretien. Le guide est consultable via <https://www.csfi-musique.fr/item/180-coronavirus-covid-19>.

#### 6. Accueil des familles et de leurs enfants :

- **Les familles devront garantir d'avoir pris leur température quotidiennement (parents et élèves) avant d'arriver à l'école de musique « Accordances ».**
- Selon les recommandations du Dr Sonnier, médecin référent pour le service de la petite enfance au Syrenor, l'élève devra être asymptomatique pour pouvoir être accueilli.
- Il est préconisé que chaque élève vienne à son cours muni d'un sac personnel refermable dans lequel il pourra déposer ses effets personnels pendant le cours (manteau, clé...).
- A l'arrivée et à la sortie du cours de musique, l'élève doit se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique mis à disposition. Port du masque obligatoire dès 11 ans dans les lieux communs (escaliers, cour, couloir).
- Aucun parent d'élèves ne doit rentrer dans les bâtiments communaux.
- Le parent devra garder son masque obligatoirement en présence de l'enseignant et garder une distance d'un mètre minimum avec les enseignants mais aussi entre familles en cas d'affluence.
- Si un élève déclare un des symptômes pendant sa présence à l'école de danse, l'enseignant isolera l'élève dans une pièce et préviendra ses parents afin qu'il vienne le rechercher. L'enseignant informera la directrice qui adressera ensuite un courriel à la direction du Syrenor.

## Reprise des cours en présentiel au 14 septembre 2020

L'ensemble de la capacité des salles respectent les mesures sanitaires.  
Utilisation de 2 salles en alternance par un enseignant dispensant plusieurs cours à suivre.

Cours du Lundi	Enseignants	Salle 1	Salle 2	Superficie des salles
alto et violon	J. Beaumois	Borodine	Debussy	12 m2
guitare	R. Liger	Jimi Hendrix	Aperghis	12 m2
harpes	V. Marcoux	Bério	Métairie 13	35 m2
ens. De flûte *	V Stadler	Keith Jarett	<i>1 seul cours</i>	45 m2
D1 FM *	A. Petite	Colomb	Magellan	40 m2
FMPC Multi instrument *	A. Petite	Colomb	Magellan	40 m2
FMPC Guitare *	R. Liger	Rameau	<i>1 seul cours</i>	24 m2
PC Piano *	V. Stadler	Keith Jarett		45 m2

cours du Mardi	Enseignants	Salle 1	Salle 2	Superficie des salles
alto et violon	J. Beaumois	Borodine	Debussy	12 m2
clarinette	P. Le Cacheux	Picasso	Villalobos	20 m2
guitare	C. Bernard	Xénakis	Métairie 13	61 m2
D1 FM *	A. Petite	Marx Brothers	<i>1 seul cours</i>	60 m2
Ados 2 FM *	A. Petite	Bério	<i>1 seul cours</i>	35 m2
Chorale adulte *	S. Rodriguez	RDC Métairie	<i>1 seul cours</i>	100 m2
Ens. De clarinette *	P. Le Cacheux	Picasso	<i>1 seul cours</i>	20 m2
Ens. De guitare *	C. Bernard	Xénakis	<i>1 seul cours</i>	61 m2
PC Piano *	V. Stadler	Shakespeare	Zappa	12 m2
PC Piano *	V. Stadler	Ravel	<i>1 seul cours</i>	12m2
MDC *	V. Stadler	Aperghis	<i>1 seul cours</i>	12 m2
chant	S. Rodriguez	Rameau	Picasso	18 m2
harmonie junior *	C. Hamon	Zappa	<i>1 seul cours</i>	18 m2
clarinette	P. Le Cacheux	La Hubaudière	<i>2 salle de cours</i>	20 m2

Cours du Mercredi	Enseignants	Salle 1	Salle 2	Superficie des salles
Alto et violon	J. Beaumois	Xénakis	Bério	61 m2
Violoncelle	F. Koelh	Métairie 03	Jo Jones	50 m2
Accordéon	E. Morin	Villalobos		15 m2
FM Ado1 *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
Clarinette	P. Le Cacheux	Villalobos	Suzato	15 m2
flûte traversière	V. Stadler	Colomb	Magellan	40 m2
flûte traversière	V. Stadler	Rameau	Picasso	20 m2
flûte traversière	V. Stadler	La Hubaudière	2 salles	12 m2
guitare	R. Liger	Aperghis	Jimi Hendrix	12 m2
hautbois	P. Lesage	Zappa	1 seul cours	18 m2
FM D2 *	P. Lesage	Zappa	1 seul cours	18 m2
MAA débutant *	R. Liger	Zappa		25 m2
Ens. De guitare *	R. Liger	Rameau	1 seul cours	24 m2
Ens. De hautbois *	P. Lesage	Keith Jarrett	1 seul cours	24 m2
éveil musical *	C. Bon	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
éveil sensoriel *	C. Bon	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
FMPC cordes frottés *	J. Beaumois	Xénakis		61 m2
FMPC guitare *	R. Liger	Rameau	1 seul cours	24 m2
FMPC percussion *	W. Chevalier	Jo Jones	1 seul cours	45 m2
FMPC Multi-instrument *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
FMPC Vent 2e année *	V. Stadler	Rameau	1 seul cours	24 m2
orchestre à cordes *	J. Beaumois	Xénakis	1 seul cours	61 m2
parcours découverte *	V. Stadler	Rameau	1 seul cours	24 m2
parcours découverte *	P. Le Cacheux	Villalobos	1 seul cours	20 m2
parcours découverte *	J. Ravenel	Shakespeare	1 seul cours	24 m2
parcours découverte *	E. Morin	Keith Jarrett	1 seul cours	45 m2
parcours découverte *	S. Perrin	RDC Métairie	1 seul cours	100 m2
parcours découverte *	W. Chevalier	Jo Jones	1 seul cours	45 m2
PC Piano *	V. Stadler	Rameau	Picasso	20 m2
FM Préparatoire *	P. Lesage	Zappa	1 seul cours	18 m2
FM Préparatoire *	P. Lesage	Zappa	1 seul cours	18 m2
Piano	S. Guern	Keith Jarrett	Picasso	45 m2
saxophone	J. Ravenel	Shakespeare		12 m2
trompette	S. Perrin	métairie 13	1 seul cours	12 m2
module MAO *	P. Lesage	Zappa	1 seul cours	18 m2
Module déchiffrage *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
module analyses *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
module solfège *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
cor	G. Legoupil	Villalobos	1 seul cours	12 m2
ens. De percussion *	W. Chevalier	Jo Jones		25 m2

Cours du Jeudi	Enseignants	Salle 1	Salle 2	Superficie des salles
Alto et violon	J. Beaumois	Xénakis		61 m2
Violoncelle	F. Koelh	Métairie 3		50 m2
orchestre à cordes *	F. Koelh	Xénakis	1 seul cours	61 m2
Atelier jazz *	J. Ravenel	Zappa	1 seul cours	65 m2
D1 FM *	A. Petite	Ravel	1 seul cours	12 m2
D2 FM *	A. Petite	Debussy	1 seul cours	12 m2
harpe	V. Marcoux	Bérió	Métairie 13	35 m2
ens. De harpe *	V. Marcoux	Bérió	1 seul cours	35 m2
ens. Jazz 2 *	W. Chevalier	Jo Jones	1 seul cours	45 m2
Module impro jazz *	W. Chevalier	Jo Jones	1 seul cours	45m2
ens. Jazz 1 *	W. Chevalier	Jo Jones	1 seul cours	45 m2
guitare	R. Liger	Magellan	Colomb	40 m2
guitare	R. Liger	Aperghis	Jimi Hendrix	12 m2
piano	S. Guern	Keith Jarrett	Picasso	45 m2
saxophone	J. Ravenel	Shakespeare	Zappa	65 m2
percussion	W. Chevalier	JO Jones	3 salles	22 m2
module rythme et percu *	W. Chevalier	Jo Jones	3 salles	25 m2
Consort *	F. Koelh	RDC Métairie	1 seul cours	100 m2

Cours du Vendredi	Enseignants	Salle 1	Salle 2	Superficie des salles
harmonie grands *	V. Stadler	RDC Métairie	1 seul cours	100 m2
harmonies moyens *	V. Stadler	RDC Métairie	1 seul cours	100 m2
module déchiffrage *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
module initiation *	A. Petite	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
Piano	S. Guern	Keith Jarrett	Picasso	45 m2
violon	J. Beaumois	Colomb	Magellan	40 m2

Cours du Samedi	Enseignants	Salle 1	Salle 2	Superficie des salles
ens. De saxophone *	J. Ravenel	Rameau	1 seul cours	24 m2
ens. De guitare *	C. Bernard	Ravel	1 seul cours	12 m2
eveil musical *	C. Bon	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
eveil sensoriel *	C. Bon	Marx Brothers	1 seul cours	60 m2
Guitare	R. Liger	Aperghis	Jimi Hendrix	12 m2
Guitare	C. Bernard	Ravel	Debussy	12 m2
MAA confirmé *	R. Liger	Keith Jarett	1 seul cours	45 m2

\*Sous réserve du nombre d'inscriptions par cours.

Légende :	
	Métairie Pacé
	Pacé rue Brizeux
	La Chapelle des Fougerez
	Gévezé
	Montgermont - espace Evasion

## Annexe 1 : Préconisations du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Le Ministère des Solidarités et de la Santé actualise ses recommandations régulièrement pour protéger votre santé et vous recommander les bons gestes à adopter face au Coronavirus COVID-19.

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

**J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.**

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le [SAMU-Centre 015](#).

### Quel comportement individuel adopter face au Coronavirus ?

Si je n'ai **pas de symptômes** j'applique les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'évite les embrassades) Je réduis mes sorties au strict nécessaire : travail (si télétravail impossible), courses et visites médicales indispensables.

Si je n'ai **pas de symptômes** mais que je vis avec une personne malade du COVID-19 : je m'isole à domicile, je réduis strictement mes sorties sauf pour ravitaillement alimentaire, j'applique rigoureusement les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'arrête les embrassades), je prends ma température 2 fois par jour et j'auto-surveille les symptômes de la maladie, je fais du télétravail. Je suis les recommandations sanitaires d'isolement à domicile disponibles sur le site du [ministère de la Santé](#).

Si je suis un **professionnel de santé** ne présentant **pas de symptômes** mais que j'ai eu un **contact avec une personne malade du COVID-19 en l'absence de mesures de protection appropriées** : je m'auto-surveille en prenant ma température 2 fois par jour, j'applique les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'arrête les embrassades), je porte un masque sur mon lieu de travail et avec les malades pendant 14 jours, je contacte un médecin et me fait tester systématiquement en cas d'apparition de symptômes.

**Si j'ai des symptômes évocateurs de COVID 19** (toux, fièvre) : j'appelle mon médecin traitant ou un médecin par téléconsultation, je n'appelle le 15 que si j'ai des difficultés respiratoires ou si j'ai fait un malaise, je m'isole strictement à domicile. Je me fais tester uniquement si je suis une personne fragile ou à risque, si je présente des signes de gravité, si je suis déjà hospitalisé, si je suis un professionnel de santé, si je suis une personne fragile en structure collective (EPHAD, handicap). Si je n'appartiens à aucune de ces catégories, un médecin effectue le diagnostic sur signes cliniques. Les tests en ambulatoire sont possibles. Les tests en ambulatoire, avec prélèvements à domicile, sont possibles. Si je n'appartiens à aucune de ces catégories, un médecin effectue le diagnostic sur signes cliniques.

**Si je suis testé positif ou si je suis diagnostiqué cliniquement** : je reste strictement à domicile, si j'ai un rendez-vous médical indispensable je porte un masque pour m'y rendre. En cas de difficulté respiratoire, j'appelle le 15. Je me fais prescrire un arrêt de travail par mon médecin. Selon ma situation, je m'auto-surveille, ou mon médecin met en place un protocole de surveillance. J'applique les consignes de maintien à domicile, pour me protéger moi et mes proches, disponibles sur le site du ministère de la Santé. Mon isolement strict sera levé quand mon médecin confirmera ma guérison.

**Si je suis testé négatif**, je continue d'appliquer les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'arrête les embrassades) et continue de limiter mes déplacements au strict nécessaire (travail si le télétravail est impossible, courses, visites médicales indispensables).

**Si je suis un professionnel de santé** et que je présente des symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires) : je contacte mon médecin, le médecin du travail de ma structure de soin ou un médecin par téléconsultation. Je n'appelle le 15 que si j'ai des difficultés respiratoires. Je m'isole strictement à domicile et je me fais tester systématiquement. Si je suis positif, je m'isole strictement et je bénéficie d'un arrêt de travail, comme le reste de la population. Si je suis négatif, je peux continuer le travail.

#### **Faut-il désinfecter les surfaces ?**

Oui. Les produits de nettoyage et désinfectants couramment utilisés (eau de Javel, éthanol 70%...) sont efficaces contre le COVID-19. En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être nettoyées et désinfectées deux fois par jour, notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées. Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers.



## **Annexe 2 : Lavage des mains.**



# JE ME LAVE LES MAINS



1 JE PRENDS DU SAVON



2 JE FROTTE LES PAUMES



3 LE DOS DES MAINS



4 ENTRE LES DOIGTS



5 LES POUGES



6 LES ONGLES



7 LES POIGNETS



8 JE RINCE



9 ET J'ESSUIE !

Momes

## Annexe 3 : Règles du port de masque chirurgical.

Masque à usage médical dit “masque chirurgical” à usage unique :

- Protège l’environnement du porteur et limite l’exposition des soignants aux gouttelettes.

### IMPORTANT :

Toute manipulation d’un masque doit être encadrée par geste d’hygiène des mains (friction hydroalcoolique). Le port de masques chirurgicaux ne doit pas dépasser la durée maximale de temps correspondant à leur efficacité,

dans la limite de l’acceptabilité et de l’intégrité du masque durant leur activité professionnelle (à changer toutes les

4h selon les préconisations du fabricant).

En situation de pénurie, et à titre exceptionnel, l’utilisation de masques FFP périmés peut être autorisée en respectant les conditions suivantes :

Repérer le haut (barrette nasale),

Passer les élastiques derrière la tête, de part et d’autre des oreilles

Vérifier que le masque couvre bien le menton,

Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez,

Testez l’étanchéité : couvrir le masque avec une feuille en plastique et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage

Après usage, retirer le masque par les élastiques

Friction des mains par solution hydroalcoolique ou lavage à l’eau et au savon.

À partir de cet instant,

- ne portez plus les mains sur votre masque.
- Changez-le après quatre heures ou dès qu’il est mouillé.
- Prenez le masque, le bord rigide vers le haut et marque ou face colorée à l’extérieur.
- Placez-le sur le visage en le tenant par les lacets supérieurs ou élastiques.

Avant retrait du masque,

- friction des mains par solution hydroalcoolique ou à défaut lavage à l’eau et au savon,
- Nouez les lacets supérieurs sur le haut de la tête,
- puis nouez les lacets inférieurs au niveau de la nuque. Ne pas tenir compte de cette étape si masque à élastique,
- Ôtez le masque en veillant à ne toucher que les lacets ou élastiques,
- Détacher ceux du bas,
- puis ceux du haut,
- Pincez le haut du masque sur la racine du nez,
- Jetez le masque dans une poubelle,
- puis lavez-vous les mains ou utilisez une solution hydroalcoolique,
- abaissez le bas du masque sous le menton.

Vérifier l’intégrité des conditionnements.

Vérifier l’apparence (couleur d’origine) du masque.

Vérifier la solidité des élastiques et de la barrette nasale de maintien du masque.